

Réunion du Conseil

Communauté de Communes « Chinon, Vienne et Loire »

MARDI 05 JUILLET 2022 à 18H00

La séance se tiendra exceptionnellement à la Salle des Fêtes d'Avoine Rue de l'Ardoise – 37420 AVOINE afin de respecter les mesures sanitaires COVID-19

ORDRE DU JOUR

■ INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- O. Motion de soutien aux communes de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire impactées par les aléas climatiques
- 1. Désignation au sein des commissions de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
- 2. Définition de la voirie d'intérêt communautaire
- 3. Contrat Régional de Solidarité Territorial du Pays du Chinonais : avenant n° 1 Bilan à mi-parcours

FINANCES

- 4. Décision Modificative n°2 au Budget Principal 2022
- 5. Admissions en non-valeur

PROSPECTIVE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 6. Convention de partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre et Loire (CAUE)
- 7. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Volet Classique : attribution des aides aux particuliers

■ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 8. Parc d'Activités du Véron : acquisition de terrains
- 9. Cession de peupliers sis Communes Beaumont en Véron et Savigny en Véron

TOURISME

- 10. Camping de Chouzé sur Loire : tarifs
- 11. Application mobile Balludik: demande de subventions

■ TRANSITION ECOLOGIQUE

- 12. PCAET: attribution de subventions
- 12.1 Achat de récupérateur d'eaux pluviales
- 12.2 Achat de composteur bois
- 13. Avenant n°2 à la convention de partenariat avec le CPIE Touraine Val de Loire pour le programme de plantation de haies et d'arbres isolés 2021/2023
- 14. Convention avec l'EPTB Vienne pour la mise en place d'une démarche d'économie d'eau dans les bâtiments et espaces publics intercommunaux

Page 1/3

CHINON VIENNE & LOIRE



Suite Ordre du Jour de la réunion du Conseil Communauté de Communes « Chinon, Vienne et Loire » MARDI 05 JUILLET 2022 à 18H00

■ GEMAPI

- 15. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : revalorisation des indemnités de piégeage
- 16. Convention de prêt de matériel : balise GPS « TRAPMASTER PRO » avec kit de recharge
- 17. Natura 2000 : maîtrise d'ouvrage du Document d'Objectifs des Puys du Chinonais

SOLIDARITE

18. Aire de grand passage des gens du voyage : tarifs 2022

EAU ASSAINISSEMENT

19. Règlement de service des régies d'eau et d'assainissement collectif du Chinonais

■ INFORMATIQUE - NUMERIQUE - DEMATERIALISATION

20. Convention de gestion pour la mise en œuvre de prestations numériques mutualisées dans les établissements membres du GIP RECIA

CULTURE

- 21. Délibération n° 2021/230 du 15 juin 2021 sur les modalités de compensation des cours non assurés ou assurés partiellement suite à la crise sanitaire COVID 19 au sein des écoles de musique : ajout d'un critère
- 22. Dispositif » orchestre à l'école » : conventions de partenariat
 - 22.1. Services départementaux de l'Education Nationale et la Commune d'Avoine pour l'implantation d'un orchestre à l'école Joliot Curie à Avoine
 - 22.2. Association Orchestre à l'école pour la mise en disposition des instruments de musique à l'école Joliot Curie à Avoine
 - 22.3. Services départementaux de l'Education Nationale et la Commune de Cravant les Côteaux pour l'implantation d'un orchestre à l'école primaire de Cravant les Côteaux
 - 22.4. Association Orchestre à l'école pour la mise à disposition des instruments à l'école primaire de Cravant les Côteaux
- 23. <u>Ecole de musique CAEM</u>: convention de partenariat avec La Générale des Mômes et la Mairie d'Avoine 2022/2023 Atelier découverte des arts-Théâtre et Classe d'art dramatique

Page 2/3



Suite Ordre du Jour de la réunion du Conseil Communauté de Communes « Chinon, Vienne et Loire » MARDI 05 JUILLET 2022 à 18H00

CULTURE (suite)

- 24. Association Livre Passerelle: convention de partenariat (action Lecture Publique à destination des écoles de la Rive Gauche de la Vienne)
- 25. Association Voyages en Guitare: convention de partenariat (actions culturelles sur la Rive Gauche de la Vienne)
- 26. PACT 2022 : versement de l'acompte aux structures partenaires
- 27. Dispositif YEPS: adhésion des musées

SPORT ENFANCE FAMILLES

- 28. Grilles tarifaires
 - 28.1 Equipements aquatiques de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
 - 28.2 Centres sociaux intercommunaux d'Avoine et de Chinon : mise à disposition des salles et espaces
 - 28.3 Centre d'Hébergement intercommunal d'Avoine
- 29. Accueils de Loisirs Sans Hébergement et Accueils Périscolaires : création d'un accueil périscolaire communautaire à Rivière et règlement de fonctionnement
- 30. Association Chinon Marathon: attribution d'une subvention

■ RESSOURCES HUMAINES

- 31. Convention de mise à disposition d'agents de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire auprès de la Société Publique Locale
- 32. Convention de médiation préalable obligatoire avec le Centre de Gestion d'Indre et Loire
- 33. Tableau des effectifs : modification, suppression et création d'emplois

QUESTIONS DIVERSES

Il est précisé que <u>l'accueil du public est limité à 10 personnes</u> (port du masque obligatoire), conformément à la loi 2021-1465 du 10 novembre 2021 relative aux dispositions de vigilance sanitaire. La séance sera diffusée en vidéo sur le site internet de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, accessible sur la page d'accueil : www.chinon-vienne-loire.fr

Fait à AVOINE, le 29 JUIN 2022

Affiché à AVOINE, CHINON, CINAIS, Salle des Fêtes d'Avoine, et publié sur le site internet de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Le Président, Jear-Luc DUPONT

Page 3/3

Siège: Chinon - Hôtel de ville

Services administratifs: 32 rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE - Tél. 02 47 93 78 78 - Fax. 02 47 93 78 87 - Courriel. info@cc-cvl.fr www.chinon-vienne-loire.fr

CHINON VIENNE & LOIRE